



# LA RESPONSABILITE DE L'AGENT IMMOBILIER

## OBJECTIFS

-  La responsabilité civile et pénale du mandataire
-  Le devoir de conseil et d'information
-  Connaître les règles déontologiques et le rôle du CNTGI

## PROGRAMME

- 1- La notion de responsabilité civile
- 2- La responsabilité civile des agents immobiliers
- 3- Les devoirs de conseil et d'information
- 4- Le respect du Code de Déontologie
- 5- La réglementation anti-blanchiment
- 6- La gestion des données personnelles des clients
- 7- La responsabilité pénale de l'agent immobilier

## DUREE

1 jour

## PUBLIC

Agents immobiliers  
Négociateurs

## Pré REQUIS

Aucun

## PEDAGOGIE

Exposé ;  
Echanges et  
partage d'expériences ;  
Cas pratiques

## EVALUATION

Auto-évaluation de positionnement par entretien ou questionnaire.  
Auto-évaluation des acquis de la formation par questionnaire amenant à une réflexion sur un plan d'actions.

## SANCTION DE LA FORMATION

Une attestation de formation sera envoyée post formation.

## INTERVENANTS

Selon le thème de la formation, CQFD sélectionne un pédagogue possédant une expérience significative, une maîtrise opérationnelle et un profil particulier : sophrologue, psychologue, neuropsychologue, ergonomiste, ergothérapeute, senior manager, chef de cuisine, gouvernante, journaliste, animateur, ex-policier, etc...

## TARIFS

Inter-entreprises à Paris, Intra-muros en France entière :  
Les tarifs sont disponibles en bas de la page internet du dit programme  
[www.cqfd-formation.fr](http://www.cqfd-formation.fr)

## Vidéo de présentation

